



GIVE EUR-HOPE ASBL

Rapport moral 2013 – 2014

Introduction du Président

Notre association GIVE EUR-HOPE asbl a été lancée il y a quatre ans et demi.

Notre ambition de financer des projets innovants avec des associations partenaires engagées sur le terrain de la lutte contre la pauvreté s'avère plus que jamais nécessaire. En effet, loin de diminuer, le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Union européenne a augmenté de 8% entre 2008 et 2013 pour atteindre 123 millions de personnes, soit 24,5 % de la population de l'Union européenne.

Bien que notre contribution à l'éradication de ce fléau reste modeste, les bénéficiaires des projets que GIVE EUR-HOPE a financés nous témoignent régulièrement leur reconnaissance, ce qui nous encourage à persévérer dans notre démarche.

Vous verrez, grâce aux présentations de ce rapport, le chemin parcouru, comment nous avons géré nos recettes et dépenses, l'administration de notre association, amélioré notre site Internet et nos outils de communication pour que d'autres membres se joignent à nous.

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille et bénévole de quelques administrateurs que je tiens à remercier chaleureusement. Il a notamment permis d'obtenir un nouvel agrément du Ministère des Finances belge qui nous permet d'accorder aux généreux donateurs extérieurs une attestation de déduction fiscale pour les années 2014 à 2017

Dans les semaines et mois à venir, notre effort portera sur l'obtention du label de l'AERF, Association pour une éthique dans la récolte des fonds. Cette reconnaissance revêt une grande importance quant à notre volonté de transparence dans la gestion et la distribution des fonds reçus.

Sur le plan opérationnel, notre action devra aussi répondre à l'accroissement du phénomène du sans abris.

Baudouin Sury

Président

1. Situation financière

Comptes simplifiés 2014

1. Etats des recettes et dépenses

Dépenses		Recettes	
Marchandises	48.753	Cotisations	19.248
Rémunérations	0	Dons et legs	39.053
Biens et services divers	0	Subsides	0
Autres dépenses	370	Autres recettes	0
Total dépenses	49.123	Total recettes	58.301

Différence : 9.179 €

Remarques

- Les dépenses en « marchandises » représentent le soutien financier à 11 projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Les autres dépenses sont constituées de frais bancaires (130 €) et de remboursements de montants versés par erreur à Give Eur-Hope par des participants à L'Ekiden marathon et qui devaient être versés à l'organisateur pour leur inscription à l'événement (240 €).

2. Annexes

2.1 Résumé des règles d'évaluation

Non applicable (pas de stock).

2.2 Modification des règles d'évaluation

Non applicable.

2.3 Informations complémentaires

Néant.

2.4 Etat du patrimoine au 31/12/2014

Avoirs		Dettes	
Immeubles (terrains, ...)		Dettes financières	

<input type="checkbox"/> appartenant à l'association en pleine propriété <input type="checkbox"/> autres			
Machines <input type="checkbox"/> appartenant à l'association en pleine propriété <input type="checkbox"/> autres		Dettes à l'égard des fournisseurs	
Mobilier et matériel roulant <input type="checkbox"/> appartenant à l'association en pleine propriété <input type="checkbox"/> autres		Dettes à l'égard des membres	
Stocks		Dettes fiscales, salariales et sociales	
Créances			
Placements de trésorerie	20.808		
Liquidités	7.316		
Autres actifs		Autres dettes	

Droits		Engagements	
Subsides promis	0	Hypothèques et promesses d'hypothèque	0
Dons promis	0	Garanties données	0
Autres droits	0	Autres engagements	0

2.5 Droits et engagements importants qui ne sont pas susceptibles d'être quantifiés

Néant.

3. Administration 2013

En 2013 le secrétariat s'est occupé de l'administration courante des demandes de financement et de la rédaction des comptes rendu des décisions des différents organes

Un effort particulier a été fait pour répertorier les données concernant les projets et notamment leur classement par année, nature des décisions et paiements.

Ce système est encore en cours d'amélioration car un classement plus élaboré sera bientôt probablement nécessaire, en fonction du nombre de demandes reçues.

Une base de données reprenant la liste des associations bénéficiaires ainsi que les références fournies par les promoteurs sera aussi indispensable afin de mieux pouvoir exploiter toutes les données à notre disposition.

Le secrétariat s'est aussi occupé de la gestion de la liste des membres adhérents, en créant un fichier spécifique et en leur envoyant une lettre de bienvenue.

Le 24 janvier 2013, une Assemblée Générale virtuelle a été organisée pour donner délégation au Conseil d'Administration pour l'année 2013, de tout pouvoir de décision conformément à l'article 12,2 des statuts.

Le 13 juin 2013 eu lieu l'Assemblée Générale ordinaire afin d'approuver les comptes annuels 2012, le bilan prévisionnel 2013, de donner décharge aux administrateurs et de nommer les deux nouveaux administrateurs cooptés par le Conseil d'Administration.

Les obligations de publication auprès du Moniteur Belge des noms des administrateurs de l'Association sont en cours d'accomplissement

En décembre 2013, l'Association a introduit la demande pour obtenir le renouvellement de l'agrément pour la déduction fiscale des libéralités pour les années à venir

Cette obtention, outre le fait qu'elle permet l'exonération, à certaines conditions, des dons venant de personnes physiques soumises à la taxation belge, constitue le pas préliminaire pour l'obtention du label de l'AERF, Association pour une Ethique dans les Récoltes des Fonds asbl. Cette reconnaissance revêt une grande importance quant à notre volonté de transparence dans la gestion et distribution des fonds reçus.

4. Administration 2014

En 2014 le secrétariat s'est occupé de l'administration courante des demandes de financement et de la rédaction des comptes rendu des décisions des différents organes

Un effort particulier a été fait pour répertorier les données concernant les projets et notamment leur classement par année, nature des décisions et paiements.

Ce système est encore en cours d'amélioration car un classement plus élaboré sera bientôt probablement nécessaire, en fonction du nombre de demandes reçues.

Une base de données reprenant la liste des associations bénéficiaires ainsi que les références fournies par les promoteurs sera aussi indispensable afin de mieux pouvoir exploiter toutes les données à notre disposition.

Le secrétariat s'est aussi occupé de la gestion de la liste des membres adhérents, en créant un fichier spécifique et en leur envoyant une lettre de bienvenue.

Le 31 mars 2014, une Assemblée Générale virtuelle a été organisée pour approuver les comptes 2013, le bilan prévisionnel 2014, donner délégation au Conseil d'Administration pour l'année 2014, de tout pouvoir de décision conformément à l'article 12,2 des statuts ainsi que pour donner décharge aux administrateurs.

Le 12 décembre 2014 a eu lieu l'Assemblée Générale ordinaire afin d'approuver le bilan prévisionnel 2015, de donner décharge aux administrateurs et de nommer deux nouveaux membres effectifs suite à la cooptation opérée par le Conseil d'Administration de l'Association.

Ce même jour, suite à la décision du Conseil d'Administration, a eu lieu l'AG plénière des membres, qui se veut être un moment d'agrégation des membres, de débat et partage des buts de l'association. Très peu de membres étaient présents : cette circonstance nous interpelle et nous nous efforceront de rendre ce moment si important de la vie associative plus intéressant et attirant

Les obligations de publication auprès du Moniteur Belge des noms des administrateurs de l'Association sont en cours d'accomplissement

En décembre 2014, l'Association a obtenu le renouvellement de l'agrément pour la déduction fiscale des libéralités pour les années 2014 - 2017.

Cette obtention, outre le fait qu'elle permet l'exonération, à certaines conditions, des dons venant de personnes physiques soumises à la taxation belge, constitue le pas préliminaire pour l'obtention du label de l'AERF, Association pour une Ethique dans les Récoltes des Fonds asbl. Cette reconnaissance revêt une grande importance quant à notre volonté de transparence dans la gestion et distribution des fonds reçus.

5. PROJETS 2013 - 2014

Conformément à sa mission, l'asbl Give Eur-Hope a participé activement en 2014 à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : elle a financé 12 projets d'associations partenaires présentes sur le terrain et qui investissent dans un travail d'accompagnement de fond de personnes en situation de pauvreté. En rendant ainsi à ces personnes leur dignité, première étape de leur reconstruction, ces associations et GEH contribuent durablement à l'autonomie des personnes.

En 2013, GEH avait financé 11 projets sur un total de 20 réceptionnés. En 2014, GEH a reçu au total 14 demandes de financement, soit une baisse significative du nombre de projets non retenus par rapport à 2013. Cette situation semble à première vue imputable à une meilleure connaissance par les demandeurs de nos critères de sélection. L'absence de financement de certaines demandes a été imputable à diverses raisons, liées à leur coût excessif, à leur caractère ponctuel sans aucune garantie d'effet durable ou encore à l'absence persistante de réponse à nos demandes de renseignements complémentaires dans le cadre de l'instruction de la demande.

En ce qui concerne la répartition géographique des projets en 2014, 7 ont été soutenus en Belgique, 2 en Bulgarie, 1 en Roumanie, 1 en Crète et 1 en Italie pour un coût moyen de 4.500 € par projet.

En 2013, 3 avaient été soutenus en Belgique, 1 en Bulgarie, 2 en Roumanie, 2 en Irlande, 1 en Pologne, 1 à Chypre et 1 aux Pays-Bas pour un coût moyen de 3.800 € par projet.

Depuis la création de l'association, c'est en Belgique que GEH a financé le plus grand nombre de projets, ce qui s'explique par un facteur de proximité géographique. Viennent ensuite la Bulgarie et la Roumanie, pays dont une partie significative de la population vit encore sous le seuil de pauvreté.

La pauvreté étant le plus souvent multidimensionnelle, GEH est intervenu dans les cinq domaines qui reflètent le plus les problématiques rencontrées sur le terrain, le but étant de contrecarrer l'effet d'engrenage que les situations de pauvreté provoquent dans un grand nombre de cas. Il convient aussi de relever que de plus en plus de projets privilégient une approche intégrée de la lutte contre la pauvreté en intervenant dans plusieurs domaines à la fois. Quelques exemples sont donnés ci-dessous :

- Création ou rénovation de logements et centres d'accueil : GEH a ainsi financé la rénovation d'une toiture dans un centre d'accueil pour femmes battues vivant dans la rue (Irlande)
- Structures légères de santé : GEH a financé un équipement spécial de physiothérapie destiné à un centre d'accueil pour handicapés très défavorisés (Bulgarie)
- Formation à la citoyenneté : GEH a financé des cours de langues pour personnes étrangères fréquentant le centre social du Béguinage (Belgique-Bruxelles)
- Accès à l'offre socio-culturelle : GEH a financé des cours d'alphabétisation, de santé, de formation au travail, de développement personnel ainsi que des activités culturelles pour femmes immigrées (Italie)
- Formation professionnelle : GEH a financé l'achat d'une camionnette et l'équipement nécessaire à un fast-food ambulancier, permettant ainsi à de jeunes adultes défavorisés de lancer une activité professionnelle. (Roumanie)

GIVE EUR-HOPE tient à remercier vivement les membres du groupe « Projets » pour leur travail assidu d'évaluation des projets. Sans leur engagement, GEH n'aurait pas l'impact, modeste mais réel, sur l'éradication de la pauvreté dans les 28 pays de l'Union européenne.

6. Communication 2013

En 2013, le site internet de l'association a été régulièrement mis à jour (en deux langues, anglais et français). Une lettre d'information a été publiée en avril et largement diffusée aux membres et sympathisants de l'association.

Au second semestre, Give Eur-Hope a coordonné la participation de près de 400 collègues des institutions européennes au marathon par équipe EKIDEN, organisé par la société ACERTA au Heysel le 19 octobre. Le sponsor des coureurs a permis de récolter le don le plus important de l'année 2013. Cette action a été mise en avant dans le mensuel 'Commission en Direct' de novembre 2013, distribué à l'ensemble du personnel de la Commission. A noter aussi le soutien personnel du Président du Parlement européen, M. Martin Schulz.

C'est avec plaisir, fruit des actions des années précédentes, que nous avons aussi en 2013 bénéficié de nombreuses actions de collègues ou associations, (notamment le réseau AST de plusieurs Directions Générales) qui ont régulièrement fait don à l'association de gains résultant d'actions comme la vente de gâteaux ou encore des drinks de départ.

Liste des principaux dons pour l'année 2013

REGIO C	932 €
AST Ntw: CNECT, REGIO, CLIMA, ENV	470 €
Concert Bossalvador	200 €
DG COMP 20 km BXL	670 €
ENER cake sale	953.5 €
AST MARE	661.6 €
Cercle loisirs pour Nasci	690.7 €
PMO AST network pour cliniclowns	439 €
COMP AST NTW - pour projet 2012-31	1,887 €
Ekiden 2013 (estimation)	11,000 €
ENER MOVE cakes sale	1,104 €
Cercle loisirs	922 €
Chinart interior	200 €

7. Communication 2014

En 2014, de multiples actions de collègues et associations (tels les réseaux AST des diverses directions générales) ont permis de récolter de nombreux dons (ventes de gâteaux, de livres, fêtes de Noël, ...). Deux associations en particulier, Femmes d'Europe et Affiliatys, ont souhaité contribuer de façon conséquente aux projets soutenus par Give Eur-Hope, preuve s'il en est de la crédibilité accrue de l'association.

Début 2014, GEH a participé à l'action grand froid organisée par le Comité du personnel et l'OIB, qui vise en priorité à récolter auprès des collègues des vêtements remis ensuite au CPAS de Bruxelles. Cette action a aussi permis de récolter des dons au profit de l'association.

Une lettre d'information diffusée en version électronique et papier a été publiée en mars 2014.

En octobre, l'EKIDEN (relais-marathon par équipe de six organisé par la société ACERTA au Heysel) a une nouvelle fois été un moment important. Près de 600 collègues ont participé à l'événement. GEH a pu compter sur l'aide de la Représentation de la Commission en Belgique.

La page Facebook et le site ont continué à être mis à jour. De nombreux mois ont été nécessaires pour trouver un nouveau webmaster et définir avec lui les conditions de la mise à jour du site et le transfert de Joomla en Drupal, prévu pour le début de l'année 2015.

Fin 2014 a été mis sur pied un réseau d'ambassadeurs de l'association au sein des différents institutions et directions générales de la Commission. Une vingtaine d'ambassadeurs étaient identifiés au 31.12.2014 : leurs tâches consistent à promouvoir les actions de l'association et à contribuer à accroître le nombre de membres de l'association.

Fin 2014 également, grâce à Affiliatys, GEH a pu acquérir 500 mugs qui seront vendues au prix de 10 €/pièce.

Liste des principaux dons pour l'année 2014

Action grand froid 2014	2,237 €
Vente Expatrium	83 €
Don AST MARE pour projet Irlande	530 €
AST CNECT	200 €
20 KM BXL 2014 (en date du 6/5/2014)	4,592 €
Don Affiliatys	5,000 €